

Formation certifiante
Approche concrète, pragmatique et opérationnelle de la prévention.

Objectifs

Répondre aux exigences de la réglementation (Article L.4644-1 du Code du Travail) concernant la désignation dans l'entreprise d'un salarié désigné compétent en Santé Sécurité au Travail

- Comprendre l'approche générale d'évaluation des risques professionnels
- Contribuer à la mise en œuvre de la démarche de prévention de l'entreprise

Public

Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (loi du 20 juillet 2011)

Lieu :

AFPI Annecy-le-Vieux

Dates sur 2019

- 05/03, 12/03, 19/03, 26/03 et 05/04
- 08/10, 15/10, 22/10, 29/10 et 08/11

Horaires :

8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Code CPF : 178154

NB : tous nos formateurs sont issus du monde industriel et expert dans leur domaine

Contact

Laurent ELBEZ
04 50 64 12 07

laurent.elbez@etudoc.asso.fr

Éléments du Programme

Citer les principaux textes de la réglementation en vigueur en matière de prévention et de protection de l'environnement

- Le cadre réglementaire : hiérarchie des textes, principales lois et décrets
- Les principes généraux de prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les responsabilités civile et pénale
- Les missions du référent SSE
- Les formations obligatoires des salariés, les autorisations, les habilitations
- Les registres et les vérifications périodiques obligatoires
- Le droit d'alerte et de retrait
- La réglementation ICPE
- La gestion et le suivi des déchets

Définir le rôle des acteurs de la prévention

- Les acteurs internes : direction de l'entreprise, managers, référent SSE, CHSCT, médecin du travail, service prévention-sécurité
- Les acteurs externes: DIRRECTE, CARSAT, INRS, DREAL,...

Identifier les risques professionnels dans une situation de travail et participer à la rédaction des documents de prévention associés et à l'amélioration des conditions de travail

- L'obligation d'évaluer le risque et de consigner les résultats dans un « document unique »
- Notions de risques et de danger
- La démarche d'évaluation des risques professionnels : les unités de travail
- Les fondamentaux par famille de risques
- Le cas particulier de l'intervention d'une entreprise extérieure et les documents de prévention adaptés
- Le cas particulier de l'évaluation de la pénibilité
- Les registres, affichages, consignes...: outils de la prévention du risque
- L'audit sécurité, audit de poste ou visite sécurité pour proposer des plans d'action de prévention

Participer à l'analyse des accidents, les incidents par la méthode de l'arbre des causes pour proposer des actions d'amélioration des conditions de travail

- Définition accident du travail, maladies professionnelles
- La méthode de l'arbre des causes
- Mise en pratique, proposition d'actions d'améliorations des conditions de travail (plan d'action)

Expliquer les enjeux de la sécurité et de la prévention des risques professionnels et les consignes à appliquer pour développer une culture de prévention dans l'entreprise

- Les enjeux humains: statistiques et indicateurs santé, sécurité
- Les enjeux financiers: coûts des accidents du travail et maladie professionnelle
- La communication, expliquer pour faire adhérer

Modalités pédagogiques

- Présentation PowerPoint
- Exercices d'application et outils opérationnels transposables à l'entreprise
- Echanges d'expériences et témoignages des participants

Validation : Attestation de fin de formation, QCM